

Horaires des champs d'exploration

Chaque lycée propose des enseignements d'exploration spécifiques.

Champs proposés à Chéraute :

2 Enseignements d'Exploration obligatoires, dont un lié à l'économie.	Enseignement d'exploration 1 (L'un des 2 enseignements liés à l'économie est obligatoire)	<ul style="list-style-type: none"> Sciences économiques et sociales Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> 1,5h 1,5h
	Enseignement d'exploration 2 (Enseignements maintenus en fonction de la demande et des effectifs)	<ul style="list-style-type: none"> Sciences économiques et sociales Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion Littérature et société Méthodes et pratiques scientifiques Créations Techniques et Numériques Langue et culture de l'antiquité : Latin Langue vivante 3 régionale : Basque 	<ul style="list-style-type: none"> 1,5h 1,5h 1,5h 1,5h 2h 3h 3h
	Enseignement facultatif	<ul style="list-style-type: none"> Langue et culture de l'antiquité : Latin Langue vivante 3 régionale : Basque 	<ul style="list-style-type: none"> 3h 3h

Lycée du Pays de Soule 64130 CHÉRAUTE

Tarifs

1/2 pension - 505,80 €

Pension - 1448,19 €

Horaires

Lundi, mardi, jeudi : 8h20 - 18h00

Mercredi 8h20 - 12h15

Vendredi 8h20 - 17h05



Lycée du Pays de Soule SONETAKO IKASTETXEA



2de Générale ou Technologique

La classe de seconde est un palier d'orientation avant la spécialisation.

Ave Jean Monnet
64130 Chéraute

Téléphone : 05 59 28 22 28

contact@lyceedupaysdesoule.fr

www.lyceedupaysdesoule.fr



Enseignements d'explorations

En classe de Seconde , en plus des heures de tronc commun, les élèves suivent des heures d'enseignements d'exploration.

Chaque élève doit obligatoirement choisir deux enseignements d'exploration (voir liste de ceux-ci, sur cette plaquette). Un élève qui voudrait en faire trois, le peut aussi dans certains cas, par dérogation.

Le premier enseignement d'exploration est obligatoirement lié à l'économie. Il représente 1 h 30 dans la semaine de l'élève de Seconde.

Le second enseignement représente 1h 30 à 3 h de plus dans la semaine de l'élève en fonction de l'enseignement choisi.

A quoi servent ces enseignements d'exploration ?

- Ils sont là pour permettre aux élèves de préciser ou de renforcer leurs goûts vers certaines disciplines ou vers un champ professionnel.
- Ils leur permettent de travailler différemment qu'en cours de tronc commun (autonomie encadrée de l'élève, usage de l'outil informatique, pluridisciplinarité...)
- En aucun cas, ces enseignements n'orientent à l'avance vers une filière donnée.

Horaires

Le nombre d'heures d'enseignements obligatoires des lycéens de seconde est de 28h30 par semaine qui se décomposent ainsi :

Un tronc commun pour tous

Français : 4h

Histoire - Géographie : 3h

Langues vivantes 1 et 2 : 5h30

Mathématiques : 4h

Physique chimie : 3h

Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : 1h30

Éducation physique et sportive : 2h

Éducation civique, juridique et sociale : 0h30

Les plus....

Deux enseignements d'exploration,

Un accompagnement personnalisé,

Un enseignement facultatif,

Un lycée ouvert et accueillant

